

夷夏后啟母石. Cf. aussi chap. XXV, a, p. 9 r°  
 武夷君, et *Sseu-ma Ts'ien*, chap. XXVIII, p. 9 v°  
 武夷君用乾魚 „à la déesse *Wou-yi*, on offrait  
 du poisson sec.” Dans ma traduction des *Mémoires histo-*  
*riques* (t. III, p. 468, n. 5), j'avais adopté l'opinion des  
 commentateurs qui voient dans ce texte de *Sseu-ma Ts'ien*  
 la mention des divinités du mont *Wou-yi* du *Fou-kien*;  
 mais le passage du *Ts'ien Han chou* où le nom de *Wou-yi*  
 est mentionné à côté de celui de la mère de *K'i*, prouve  
 bien que nous avons affaire ici au culte qui était localisé,  
 de même que celui de la mère de *K'i*, dans la région de  
*Teng-fong hien*.

- P. 212, ligne 26 et p. 213, ligne 15: au lieu de „*Tchang-souen*”,  
 lisez „*Tch'ang-souen*”.
- P. 218, lignes 7, 10, 12: au lieu de „*Sou Tai*”, lisez „*Sou Tso*”;  
 la note 3 est entièrement fautive; les mots 魏代蘇  
 則爲之 signifient: „sous la dynastie *Wei*, *Sou Tso*  
 eut ce titre”. On trouvera la biographie de *Sou Tso*  
 (+ 223 p.C.) dans la section *Wei tche* du *San kouo tche*  
 (chap. XVI, p. 1 v°-2°).
- P. 218, lignes 9, 12 et 18: le *Wei lio* 魏略 (cité dans le commen-  
 taire du *San kouo tche*, chap. XVI, p. 2 v°), appelle *tche*  
*hou tseu* 執虎子 „celui qui tient le tigre”, le fonction-  
 naire que le *Kieou T'ang chou* appelle ici *tche cheou tseu*  
 執獸子 „celui qui tient le quadrupède”.
- P. 222, ligne 23: au lieu de „*yuan*”, lisez „*kouen*”.
- P. 230, ligne 20: au lieu de „le roi *Tai-fang* du *Po-tsi*”, lisez „le  
 roi du *Po-tsi* qui avait le titre de roi de *Tai-fang*”. Le  
 titre roi de *Tai-fang* 帶方王 avait été décerné entre  
 676 et 678 au roi de *Po-tsi* qui était venu se réfugier à  
 la cour de Chine (Hervey de Saint-Denys, *Ethnographie*  
*des peuples étrangers à la Chine, Orientaux*, p. 296). Il est  
 probable que le prince qui, en 725, assista aux cérémonies  
*fong* et *chan*, était un descendant de ce roi en exil et avait  
 hérité de son titre honorifique.